

Conseils en contraception et test de grossesse pour les patient(e)s adultes recevant des thérapies anticancéreuses

Présenté par:

Sophie Fortier B.Pharm., M.Sc., Pharmacienne en oncologie, Centre Universitaire de Santé McGill

Co-responsables du projet:

Dr. Annie Leung & Luisa Luciani Castiglia (infirmières en pratique avancée)

Chef de projet:

Selda Elmas



Objectifs

Pour les patient(e)s à potentiel reproductif (PPR) sous traitement antinéoplasique ou radiothérapie:

- 1. Développer une politique visant à encadrer l'utilisation du test de grossesse
- 2. Intégrer des conseils sur la contraception avant le début des traitements

Définition d'un PPR: Une personne entre la ménarche et la ménopause qui a au moins un ovaire et un utérus, et qui est sexuellement active avec un individu produisant du sperme.



Formulaire de consentement et test de grossesse



1

	GIII University					
de santé McGill He	alth Centre					
	JII.					
MISSION DES SOINS DE C Consentement aux traitem						
Objected de ce formulaire de consentiensent : Ce formulaire de consentienvent vous ade, vous et voire médieon, à décider dessilent Vallatement pour vous. Avant de commence le traitment, il est impositant que exist compresse voire diagnostis. Il consenté pour vous de la consenté voire diagnostis in consenté. Vous théres remaitre de monalaire avec veue médieche avant de rédute de voire traitement.						
Description du diagnostic et du	traitement di remolir par le médecin avec le l'ila po	atientieli :				
1 e de cancer:		é traitent mon can	cer, qui est :			
Ricidiw Oui Nor						
partenaire enceinte pendant le tr s'applique à la patiente, l'utilisation sont fortement recommandés. Ous, cela s'a	die des mesures pour éviter de tomber enceinte sitement. La patiente det informer l'équipe soignante d'un moyen de contraception pendant le traitement ppilique au / à la patient(e) Non, cela r ci-dessous, le reconnais que mon médedin ou mor ci-dessous, le reconnais que mon médedin ou mor	si elle pense être e et un test de grosse ve s'applique pas	onoeinte. Si oela esse avant le traitem au l'à la patient(e)			
De mon type de cancer De la façon dont le traiter Des misques liés à la prise De ce qui pourrait arriver Des objectifs possibles de	r et du traitement proposé. Nous avons disouté : nect peut misider : co unos du traitement, aimi que d'autres options à ma santé et ma qualité de use avec et sans le traite lu traitement, fais que traiter le cancer et l'ampérieur peu, et/ou gêne les symptimes couuris par le réprésence peu, étot gêne les symptimes couuris par le comme	r de revenir, réduir	e la taille du cancer			
Nous avons discuté de : • Ce que j'espère obtenir d	e ces soins, en fonction de mes valeurs, de mes proj- idacion et moi-mône, ainsi que mon équipe soignar pron à vertire no extratement est trujours la maisser u alte ou s'il est sius noof our bénéfique, ou essaver u	nte, nous commun pour moi. Cela peu	iquerons toute nouv			
 Information. Comment nous continuer 						
 Information. Comment nous continuer traitement s'il n'est plus : 	/ représentant légal / Parent ou tuteur légal péle) de moins de 14 ansi) :					
information. • Comment nous continues traitement s'il rivest plus s Section de signature du patient			Date (AAAAMAW)			
information. • Comment nous continues trailement sy niest plus vises plus vises plus vises plus vises plus vises patientes) est mineurie) (À Nom en lettres moulées	pice) de moins de 14 ansi):	(e))	Date (AMMENU)			
information. Comment nous continues traitement s'il rivet plus : Section de signature du particul ju lette patientie) est mineurite) (di filom en lettres moubles: Lien de pasientie) est in judicin di patientie) de l'ind	phie) de moins de 14 anni) : Signature (e) (s'il s'agit d'une personne autre que le / la pallent al fait une traduction verl	bale de oe formulai	711222			
information. Comment nous continues traitement s'il rivet plus : Section de signature du particul ju lette patientie) est mineurite) (di filom en lettres moubles: Lien de pasientie) est in judicin di patientie) de l'ind	pile) de moins de 14 ans); Signature (e) (s'i s'agit d'une personne autre que le / la pallent	bale de oe formulai	711222			
information. Comment nous continues traitement s'il rivet plus : Section de signature du particul ju lette patientie) est mineurite) (di filom en lettres moubles: Lien de pasientie) est in judicin di patientie) de l'ind	signature (e) (h) of agit d'une personne autre que le / la patient ai fait une traduction ved tre le cancer dans une langue que le patient comprer	bale de oe formulai	711222			
information. Comment out continues valuement still risk plus as Section de signature du partier. It is into plus as Section de signature du partier. It is into potential est remental i.f. Nam en letters moulées. Lam de parenté avoir le l'a patiere Décoration de l'interpréte : le	signature (e) (h) of agit d'une personne autre que le / la patient ai fait une traduction ved tre le cancer dans une langue que le patient comprer	bale de oe formulai	ne relatif au			
Information. **Comment in our continues of the first particular of the first	plaini de moins de 14 annili : Signature ((e) (N' s'agit d'una personne autre que le / la pallent an fait une traduction ver tre le cancer dans une langue que le pallent compner (shis) :	bale de oe formulai nd, qui est :	Date (AAAAAM)			

Remarque : La patiente doit prendre des mesures pour éviter de tomber enceinte et le patient doit éviter de mettre son partenaire enceinte pendant le traitement. La patiente doit informer l'équipe soignante si elle pense être enceinte. Si cela s'applique à la patiente, l'utilisation d'un moyen de contraception pendant le traitement et un test de grossesse avant le traitement sont fortement recommandés.

☐ Oui, cela s'applique au / à la patient(e)

☐ Non, cela ne s'applique pas au / à la patient(e)

bHCG sérique 1-4 jours avant le début d'une NOUVELLE thérapie anticancéreuse

Prescrit par le médecin

Vérifié par le pharmacien

Validé par l'infirmière

Validé par le technologue en radio-oncologie

- 3
- Demander à la PPR si elle pense être enceinte avant CHAQUE cycle.
- Encourager la patiente à informer l'équipe soignante si elle pense être enceinte.

Éducation pour éviter une grossesse







- Vous pouvez continuer à avoir des relations sexuelles, sauf si avis contraire de votre médecin.
- Il est très important que vous ou votre partenaire ne tombiez pas enceinte. Utilisez un moyen de contraception pour éviter de tomber enceinte.
- Ø Demandez à votre médecin ou à votre infirmière si vous avez des questions sur les movens de contraception à utiliser.



→ Un test de grossesse est-il nécessaire ?

Si vous êtes une patiente qui peut tomber enceinte, c'est une pratique courante de vérifier si vous êtes enceinte avant de commencer un traitement contre le cancer. Selon votre traitement et les décisions que vous avez prises avec votre médecin, vous pourriez avoir besoin de plus d'un test de grossesse au cours de votre traitement.



Quel est le meilleur moyen de contraception? Sont-ils tous identiques?

Il y a plusieurs moyens de contraception possibles, mais certains sont plus efficaces que d'autres pour prévenir les grossesses.

Sur 100 personnes, nombre de celles qui tomberont enceintes en utilisant cette méthode

Moins de 1	Implant	Stérilet en cuivre	Stérilet hormonal	Stérilisation (Ligature des trompes ou vasectomie)
6à9 ★★	Pilule	Timbre contraceptif	Anneau vaginal	Injection
14 à 24 ★	Coït	Diaphragme	Condom	Méthode du calendrier

Si vous êtes une patiente qui peut tomber enceinte, parlez avec votre oncologue, votre médecin de famille ou votre gynécologue pour choisir une méthode qui est fiable et correspond à vos besoins.

Votre médecin peut aussi vous référer à un spécialiste si vous avez plus de questions sur le type de contraception qui vous

Nous vous encourageons à prendre vos décisions en termes de contraception avec votre (vos) partenaire(s).



Ma chimiothérapie peut-elle affecter mon

On peut trouver de petites quantités de chimiothérapie dans vos fluides corporels jusqu'à 4 jours après le traitement.

Si vous n'utilisez pas de moyen de contraception barrière :

de tout type de contact sexuel avec pénétration (vaginal ou anal) ou oral pendant les 4 jours suivant le traitement. Cela évitera que votre partenaire entre en contact avec vos fluides corporels.

Si vous utilisez seulement un moyen de contraception

Vous devez l'utiliser à chaque rapport sexuel.



Que faire si vous pensez être enceinte?

Dites-le tout de suite à votre médecin. ou à un autre membre de votre équipe soignante. Votre médecin discutera des prochaines étapes avec vous.

Combien de temps après le traitement faut-il continuer à éviter une arossesse ?

Cela peut varier en fonction de votre traitement. Demandez à votre médecin à quel moment vous ou votre partenaire pouvez tomber enceinte en toute sécurité.

Les informations fournies sont à des fins éducatives seulement. Elles ne sont pas destinées à remplacer les conseils ou les instructions d'un professionnel de la santé ni à se substituer à des soins médicaux

Contactez un professionnel de la santé qualifié si vous avez des questions concernant vos soins.

© 22 août 2024, Centre université de santé McGill Document developé par le départment d'obstétrique et gynécologieet la Mission des soins du cancer avec le support des biblishtéques du CUSM.

DM-6736 (22/08/2024) CUSM Multimedia MUHC G5 - 241115

Conseil en contraception

Explication des méthodes de contraception adaptées aux besoins individuels du PPR, ainsi que de leur efficacité, afin que le *patient puisse* prendre une décision éclairée concernant la méthode contraceptive de *son choix*.

Prévention de la grossesse pendant le traitement du cancer



Les traitements anticancéreux peuvent endommager les ovules ou les spermatozoïdes et être nocifs pour le bébé. Ils peuvent provoquer des fausses couches (perte du bébé) ou des malformations congénitales. La grossesse peut aussi changer ou retarder votre plan de traitement, ce qui pourrait affecter son efficacité.



Est-il possible de tomber enceinte pendant un traitement contre le cancer?

Les traitements contre le cancer peuvent avoir un impact sur la fertilité (ovules, spermatozoïdes et hormones) ainsi que sur la fonction sexuelle et le désir sexuel. Les menstruations peuvent être irrégulières, ou même arrêter.

Par contre, vous pouvez quand même tomber enceinte. Vous devez donc utiliser un moyen contraceptif.

Une personne peut tomber enceinte si elle :

- o a un utérus et au moins 1 ovaire, et
- o a commencé à avoir ses menstruations et a eu au moins 1 menstruation au cours de la dernière année (n'est pas ménopausée) et
- of est sexuellement active avec un partenaire qui produit du sperme.

Conclusion

Au-delà de l'éducation, le/la patient(e) doit être au centre de la discussion et faire partie du processus décisionnel, ce qui favorisera une meilleure adhésion à la contraception pendant le traitement anticancéreux.







ADULT CLINICAL POLICY - MUHC

(POLITIQUE CLINIQUE - CUSM)

Medication included X No medication included

MGH X RVH MNH MCI LACHINE HOSPITAL

THIS IS NOT A MEDICAL ORDER

PAVILION CAMILLEJ EFERVRE

Title:	Contraception education, counseling, and pregnancy testing for adult patients receiving cancer directed therapies
This document is attached to:	MUHC Policy: Informed Patient Consent for Clinical Intervention

Table of Contents

PURPOSE	
PROFESSIONALS	
PATIENT POPULATION3	
POUCY3	
SPECIAL CONSIDERATIONS EXCEPTIONS OR CONTRAINDICATIONS7	
MEDICATIONS (IF NECESSARY):	
MAIN AUTHORS:7	
CONSULTANTS:	
APPROVAL PROCESS	
REVIEW DATE8	
REFERENCES8	

Clinical Policy: Contraception education, counseling, and pregnancy testing for adult patients receiving cancer directed therapies sept 2024

Revision data: Sept 2028

